

Destinataires : Intervenants de CanadaGAP

Date : Le 31 janvier 2020

Objet : Guides de salubrité des aliments CanadaGAP mis à jour pour 2020

On peut maintenant obtenir la plus récente version des guides de salubrité des aliments du programme CanadaGAP.

- 1) Guide de salubrité des aliments pour les fruits et légumes, Version 8.0
- 2) Guide de salubrité des aliments pour les produits de serre, Version 8.0

Pour les besoins de la certification, les nouveaux guides **entreront en vigueur le 1^{er} avril 2020**. La mise à jour de la Liste de contrôle de l'audit du programme CanadaGAP sera publiée avant cette date.

Ressources sur le site Web de CanadaGAP

Pour faciliter la transition, les [ressources suivantes sont publiées](#) sur le site Web de CanadaGAP.

- La plus récente version des guides (téléchargement gratuit)
- Un document présentant les principales modifications apportées aux guides
- Les documents indiquant les modifications par rapport aux versions précédentes des guides
- Un document résumant les principales différences entre les productions
- Un tableau indiquant les sections des guides qui s'appliquent aux divers types d'exploitation (c.-à-d., la production, l'emballage, l'entreposage, le remballage, le commerce en gros, le courtage)
- [Une présentation PowerPoint](#) sur les principales modifications

Nouveau pour 2020 : Une version remplissable des guides CanadaGAP en format PDF peut également être téléchargée gratuitement du site Web, dans le [tableau de la page du téléchargement des guides](#). Ce document permet aux entreprises de compléter le guide électroniquement chaque année. Veuillez noter que ce PDF n'inclut pas les registres (les versions électroniques des registres Excel sont aussi disponibles dans le tableau).

Quelles sont les principales modifications?

- **Champ d'application :** Les micropousses et les produits aquaponiques ne font plus partie du champ d'application du programme CanadaGAP
- **Section 6/15 :** Des nouvelles exigences ont été ajoutées pour les applications post-récolte des produits chimiques à usage agricole
- **Section 17/22 :** Nouvelles exigences pour le code de lot (décrites dans le *Règlement sur la salubrité des aliments au Canada*)
- **Section 15/19 :** Nouvelle sous-section pour les « autres produits » (voir la définition du glossaire pour les détails)
- **Section 19 :** Nouvelle sous-section pour le programme de surveillance de l'hygiène des entreprises (incluant une annexe pertinente avec des conseils)
- **Section 23 :** Nouvelle sous-section pour la culture de salubrité des aliments

CanadaGAP® est un programme qui a été élaboré au Canada en vue de promouvoir les bonnes pratiques agricoles (BPA ou « GAPS ») parmi les fournisseurs de fruits et de légumes.

Cette liste n'est pas exhaustive; les entreprises devraient se référer au document indiquant les modifications par rapport aux versions précédentes et au document des principales modifications sur le site Web de CanadaGAP. Dû au fait que les guides CanadaGAP n'ont pas été mis à jour pour deux ans, il y a plusieurs modifications pour la Version 8.0. Les modifications ont été effectuées selon les demandes des usagers, pour tenir compte de la nouvelle science, pour aligner avec les modifications des règlements gouvernementaux et de l'Initiative mondiale pour l'innocuité alimentaire (GFSI), et pour préciser l'interprétation des exigences actuelles.

Au cours des prochaines semaines, vous recevrez un communiqué pour vous aider à effectuer la mise à jour de votre guide. CanadaGAP tient à jour sept modèles génériques HACCP distincts, qui sont disponibles aux membres sur le site Web CanadaGAP.

Si vous avez des questions, écrivez-nous à info@canadagap.ca ou composez le 613-829-4711.

